



RÈGLEMENT

01. ACCÈS

INFRASTRUCTURE	ÉTÉ <i>de début mars à fin novembre</i>	HIVER <i>de début décembre à fin février</i>
Court & Mur de tennis	de 07h00 à 23h00	de 07h00 à 23h00
Clubhouse & Espace extérieur	de 07h00 à 23h00	Fermé
Vestiaire & Sanitaire	de 07h00 à 23h00	Fermé

02. ÉQUIPEMENT

- tenue et chaussures de sport adaptées

03. RÉSERVATION MEMBRE

- la réservation du terrain se fait avec la plateforme « plugin » via le site internet : tccugy.ch
- si la réservation est annulée, elle doit être enlevée dans « plugin » avant l'heure de jeu

04. RÉSERVATION NON-MEMBRE

- un membre peut réserver un court avec un non-membre
- le paiement se fait avant l'heure de jeu par voie électronique

05. PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

- scanner le QR code
- indiquer le prénom, nom, date, horaire et numéro de court



Compte
CH16 0900 0000 1000 20147
Tennis Club de Cugy (VD)
1053 Cugy

06. RÉSERVATION - DURÉE

- la durée d'une réservation est de 1h
- si aucune réservation n'a été faite après l'heure de jeu, il est possible de continuer

07. RÉSERVATION - DIMANCHE

- la réservation pour le dimanche se fait une semaine à l'avance
- sans réservation, les trois courts peuvent être utilisés pour le tournoi

08. ENTRETIEN

- le broissage du court se fait 5min avant la fin de l'heure de jeu



09. ÉCLAIRAGE

- l'éclairage des courts doit être éteint après l'heure de jeu

10. MUR DE TENNIS

- le mur d'entraînement est à disposition des membres

11. CLUBHOUSE

- la location du clubhouse se fait via le site internet : tccugy.ch

LOCATION	TARIF	REMARQUE
Membre	CHF 150.-	réservation par e-mail : info@tccugy.ch
Non-membre	CHF 200.-	

12. FERMETURE

- les courts, le mur et le clubhouse doivent être fermés à clé après son utilisation

13. COURS / STAGE / TOURNOI

- les cours, stages et tournois sont organisés par le programme Fair-Play Attitude (FPA)
- deux terrains peuvent être utilisés

PROGRAMME	TARIF	REMARQUE
Cours, Stage, Tournoi, Master	PRIX	TOURNOI
	- voir site internet fairplay-attitude.ch	- deux matchs possible pour les membres du club
	TOURNOI	LICENCE
	- licence jeune (jusqu'à 18 ans) : CHF 50.- - licence adulte : CHF 80.- - la licence n'est pas obligatoire pour les tournois internes	- du 1 ^{er} janvier au 31 décembre de chaque année - le délai d'annulation pour la licence est fixé au 31 décembre de chaque année - sans annonce d'annulation par écrit, la licence se renouvelle automatiquement pour l'année suivante

14. MASTER

- les masters sont organisés par le programme Fair-Play Attitude (FPA)
- les joueurs reçoivent une invitation
- deux terrains peuvent être utilisés

15. INTERCLUB

- les interclubs sont organisés par le programme Fair-Play Attitude (FPA)
- les joueurs sont sélectionnés
- deux terrains peuvent être utilisés



16. EVENT / SORTIE SPORTIVE / PORTE OUVERTE

- les events, les sorties sportives et les portes ouvertes sont organisés par le programme Fair-Play Attitude (FPA)

17. COTISATION

CATÉGORIE	INSCRIPTION	ANNULATION
Jeune & Adulte	du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année l'inscription est possible en cours d'année tarif dégressif pour les nouveaux membres à partir du 1^{er} juillet	le délai d'annulation en tant que membre est fixé au 31 décembre de chaque année sans annonce d'annulation par écrit, l'inscription se renouvelle automatiquement pour l'année suivante

- le club est limité à 210 membres
- pour devenir membre du club, il faut s'inscrire via le site internet : tccugy.ch

MEMBRE	TARIF ANNUEL	REMARQUE
Adulte	CHF 310.-	
Couple	CHF 560.-	
Étudiant/Apprenti	CHF 150.-	
Jeune jusqu'à 16 ans	CHF 100.-	
Jeune jusqu'à 12 ans	CHF 100.-	20% de rabais sur le deuxième enfant de la même famille
Jeune jusqu'à 12 ans	CHF 50.-	si un parent est membre
Jeune jusqu'à 12 ans	CHF 0.-	si deux parents sont membres

NON-MEMBRE	TARIF HORAIRE	REMARQUE
Un non-membre	saison d'été : CHF 20.- saison d'hiver : CHF 10.-	la réservation se fait par le membre
Deux non-membres	saison d'été : CHF 30.- saison d'hiver : CHF 15.-	réservation par e-mail : info@tccugy.ch

18. ACCIDENT

- le club décline toute responsabilité en cas d'accident
- il est recommandé aux membres et aux non-membres de s'assurer personnellement

19. APPLICATION DU RÈGLEMENT

- les pratiquants sont priés de bien vouloir respecter le règlement du club

20. FAIR-PLAY

- le club suit la philosophie Fair-Play Attitude (FPA)
- le comité remercie les membres et les non-membres pour leur Fair-Play